



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



HAL



INTERNATIONAL
STANDARD
SERIAL
NUMBER
INTERNATIONAL CENTRE

Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).

01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISSES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOU GBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAÎCHERS DE LENDENG

SÈNE Abibe

Enseignant-Chercheur, Département de Géographie

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Email : abibousene83@gmail.com

Soumission : 26/03/2026 Instruction : 10/04/26 Publication : 15/06/2026

Résumé :

Si l'agriculture urbaine ou périurbaine (AUP), constitue une réalité et un souhait pour certaines villes, Dakar semble avoir une position très ambiguë par rapport à cette activité. Ce qui est nettement perceptible au niveau des périmètres maraichers de Lendeng, un îlot agroécologique de la capitale qui est menacée par l'urbanisation et malgré tout il reste debout compte tenu de son rôle agri-urbain et économique incontournable. Le but de ce travail est d'analyser la situation délétaire et de sursis de Lendeng dans un contexte d'urbanisation infernale de la capitale malgré son rôle dans la sécurité agro-alimentaire. Une méthode mixte, alliant la recherche qualitative et quantitative, a été utilisée et sur 145 producteurs, 94 (2/3) ont été interrogés plus les personnes ressources. Les résultats ont montré que Lendeng souffre de la réduction des emblavures, de l'insécurité foncière grandissante (55% de titres précaires), du manque d'eau, avec 40% des sources venant des puits traditionnels, face à une volonté des maraichers symbolisée par une diversification de la production, l'importance des revenus économiques, le tout corroboré par une chaîne de valeur très dynamique.

Mots-clefs : agriculture périurbaine, pression urbaine, périmètres maraichers, îlot agroécologique, insécurité foncière.

PERI-URBAN AGRICULTURE AND URBAN PRESSURE IN DAKAR: THE CASE OF THE MARKET GARDENING AREAS OF LENDENG

Abstract :

While urban or peri-urban agriculture (UPA) is a reality and a aspiration for some cities, Dakar seems to have a very ambiguous stance towards this activity. This is clearly evident in the market garden areas of Lendeng, an agroecological island within the capital that is threatened by urbanization, yet remains viable due to its essential agri-urban and economic role. The aim of this study is to analyze the precarious situation and the precarious state of Lendeng within the context of the capital's rampant urbanization, despite its role in food security. A mixed-methods approach, combining qualitative and quantitative research, was used, and of 145 producers, 94 (two-thirds) were interviewed, along with other key informants. The results showed that Lendeng suffers from reduced cultivated land, increasing land insecurity (55% of land titles are precarious), and water scarcity, with 40% of water sources coming from traditional wells. This situation is compounded by the market gardeners' desire for diversification, the importance of economic income, and a highly dynamic value chain.

Keywords: peri-urban agriculture, urban pressure, market gardening areas, agroecological island, land insecurity.

Introduction

L'urbanisation a été depuis longtemps un casse-tête pour les grandes villes et capitales africaines. Ce phénomène perceptible au niveau de la capitale sénégalaise et sa banlieue est à l'origine de beaucoup de préjudices et de défis pour les activités agricoles. Cette urbanisation va entraîner automatiquement le changement d'usage des sols, des contraintes dans certaines activités et la multiplication du jeu des acteurs dans le département de Rufisque (P.L Delville, 2024, p.10).

Cette zone est à juste titre souvent présentée comme un territoire disposant d'avantages comparatifs significatifs pour la production agro-halio-sylvo-pastorale. Mais ces dernières années, le gouvernement sénégalais y a engagé plusieurs « grands projets » tels que le «Pôle urbain de Diamniadio», l'un des plus emblématiques du Plan Sénégal Emergent (PSE), soutenant dans l'ensemble du territoire un processus d'urbanisation engagé au sud-ouest du département sous l'effet d'une croissance démographique soutenue (TAPSA, 2021 p.13).

Situé en au plein cœur du département de Rufisque (dans la commune de Rufisque Est), Lendeng appartient à la zone sud dite des Niayes. La production maraîchère y aurait débuté en 1971, à la faveur d'une fuite d'une canalisation de la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES). Cette localité subit depuis quelques années une pression récurrente due à l'urbanisation sans exception de la capitale et ayant comme verdict : l'indisponibilité de l'eau, une instabilité foncière et une réduction drastique des périmètres maraichers. De ce fait, « L'urbanisation empiète rapidement sur les terres agricoles et l'essor des agro-industries ainsi que des activités minières questionne l'avenir de l'agriculture familiale de la zone » (C. Camara, 2018, p.1).

Très diversifiée, l'agriculture demeure un des secteurs d'absorption de l'exode rural et connaît des performances de production qui réhabilitent sa pratique dans la hiérarchie des activités socioéconomiques dans les villes (I. Tinker, 1998, p.17).

Quels sont les défis liés à l'urbanisation et les perspectives du maraîchage dans la zone de Lendeng ?

Cet article ambitionne de décrire la situation délicate et la nécessité de survie du maraîchage à Lendeng vis-à-vis de l'urbanisation saillante de la capitale. À travers une méthode mixte, l'analyse s'appuiera d'abord sur les facteurs d'anéantissement de cette activité puis la résilience de Lendeng compte tenu de son rôle économique et agri-urbain incontournable au niveau de la capitale.

1. Méthode et outils

1.1. Présentation de la zone d'étude

Lendeng s'étend sur une superficie de près de 57 ha dont 40 ha exploitées par 145 producteurs, à des fins de production maraîchères soit 70 % de l'espace disponible. La présence de sols lourds et riches en matière organique dans une zone de bas-fonds combinée à l'existence d'eau a créé les conditions pour le développement d'activités maraîchères (IAGU, 2011, p.197). Lendeng est une zone horticole nichée dans la périphérie de la commune de Rufisque Est, entre l'autoroute à péage et la cimenterie SOCOCIM. Malgré son fort potentiel, l'activité maraîchère dans cette partie de Rufisque fait face à des contraintes liées à la sécurité foncière et à la problématique de l'accès à l'eau (OIM⁸⁰, 2023, p.20).

1.2. Travaux de terrain

1.2.1. Les données quantitatives

Pour les données quantitatives, un questionnaire a été utilisé pour recueillir les données au niveau des exploitants agricoles. Sur 145 producteurs, 96 (2/3) ont été interrogées sur les défis agricoles émanant de l'urbanisation. D'autres préoccupations comme le poids agricole de Lendeng, à travers une production diversifiée et génératrice de revenus pour les ménages, le tout coordonné par une importante chaîne de valeurs, ont été également dans l'agenda.

1.2.2. Les données qualitatives

➤ Entretiens semi-directs

Des interviews ont été réalisées auprès de groupes d'acteurs locaux. L'outil utilisé et le guide d'entretien et plusieurs personnes ressources ont été interrogés (élus locaux, ONG, groupements féminins, techniciens de surfaces, association des maraichers. C'est une stratégie considérée comme centrale pour l'anthropologue de terrain, Olivier de Sardan J.P, (2003) que de « laisser l'entretien aussi près que possible des formes naturelles d'interlocution courantes dans la société locale ».

⁸⁰ Organisation Internationale pour les Migrations

Tableau 1 : Catégorie d'acteurs enquêtés

Acteurs	Fonction
K. DIA	Vice-Président des maraichers de Lendeng
F.M. SAMB	SG du Conseil Départemental de Rufisque
P.C. SARR	Formateur en leadership du projet MITSA
A. DIAGNE	Agriculteur à Lendeng
A. CAMARA	Présidente des femmes du GIE de Lendeng

Source : Enquête de terrain 2024

➤ Les focus groups

Le focus group est une méthode qualitative de collecte de données en se basant sur les discussions d'un groupe de participants, sur un sujet prédéfini par un animateur (D.L. Morgan, 1996, p.135). Les principales cibles sont les bana-banas et les interventions s'articulent autour des variétés commercialisées, les revenus et les principaux marchés. On a également groupements féminins et les orientations se portent sur les financements, les partenaires, les méthodes d'exploitation et les revenus...

➤ L'observation directe

Cette étape nous a permis d'être en contact direct avec le terrain, de nous familiariser avec la population et l'ensemble des activités qu'elle mène. C'est un moment de confirmer ou d'infirmer certaines idées prérequis, de réconforter la théorie et de prendre des clichés pour étayer l'argumentaire. Lendeng a été passé en revues plusieurs fois et des clichés ont été pris pour imager la réalité sur le terrain.

➤ Technique d'analyse et difficultés

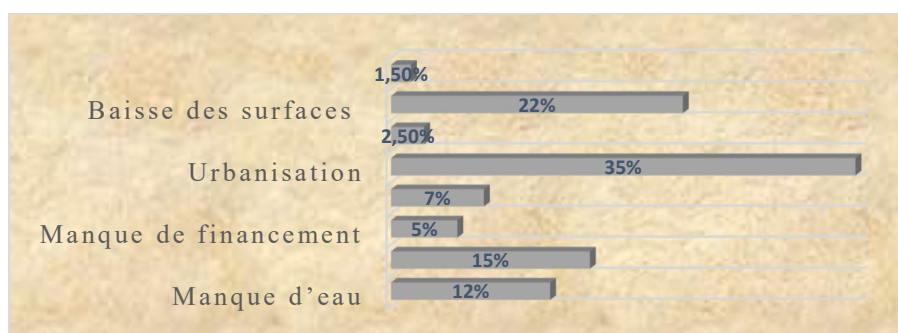
Pour les données non numériques (texte, images sons), on a utilisé des approches comme l'analyse thématique, phénoménologique, narrative, de contenu et la théorie ancrée. Et pour l'analyse quantitative des méthodes statistiques et mathématiques pour traiter les données numériques, de mesurer, décrire et prédire des phénomènes. Les outils comme Sphinx, l'Excel ont été utilisés pour le traitement. Et ces données ont été collectées au bout d'un mois et parmi les difficultés rencontrées : l'indisponibilité des maraichers et leur manque d'intérêt pour l'enquête, le contact avec les personnes ressources, l'indisponibilité des données récentes, les embouteillages...

2. Résultats et analyses

2.1. Lendeng résistera-t-il face à l'urbanisation galopante de la capitale et sa banlieue ?

L'urbanisation du département de Rufisque concrétise la volonté de l'État, à vouloir désengorger la capitale et se traduit par la mise en place du pôle urbain de Diamniadio et d'importantes infrastructures, socle d'une ville futuriste. « Mais ces dernières années, le gouvernement y a engagé plusieurs « grands projets » tels que le « Pôle urbain de Diamniadio », soutenant dans l'ensemble du territoire une urbanisation engagée de longue date au sud-ouest du département » (TAPSA, 2021).

Graphique 1: Contraintes agricoles dans la zone de Lendeng



Source : Enquête de terrain 2024

2.1.1. Une agriculture subissant insécurité foncière et pression immobilière

Étendu sur près de 2000 hectares, le pôle urbain de Diamniadio est l'investissement le plus budgétivore au plan foncier orchestré par l'État dans le département de Rufisque. Installé sur les cendres du projet agricole BUD Sénégal, le PUD allie infrastructures et logements et ne cesse de pilonner l'espace agricole de Lendeng. « On nous menace incessamment de quitter les lieux car certains d'entre nous sont sur l'emprise des propriétés de la SOCOSIM, une usine qui nous cause énormément de tort à cause de sa fumée »⁸¹.

Ainsi, 35 % des agriculteurs de Lendeng pensent que l'urbanisation est la principale entrave des activités maraîchères et ce phénomène dépasse de loin la baisse des surfaces (22%), dont il est la véritable cause (Graphique 1). Sa position stratégique fait de cette localité la porte d'entrée de la capitale, avec son important rôle de corridor routier (RN1, l'autoroute à péage, le chemin de fer et le TER), sans pour autant oublier son ouverture vers l'océan Atlantique.

« Entre 1999 et 2000 avec une forte urbanisation dans le département de Rufisque qui impacta négativement sur les surfaces de cultures qui perdirent 1/3 de leur superficie. Ces années ont coïncidé avec les programmes de logement de l'État (relogements des victimes de l'inondation et de l'autoroute à péage) » (GRDR, 2015).

2.1.2. Mutations de l'occupation des sols et Diminution de l'espace alloué à l'agriculture

L'étau se resserre pour ces agriculteurs, car Lendeng continue de recevoir des investissements et des activités, très isolées de celles habituelles. Beaucoup de terres qui servaient aux activités agricoles furent aménagées, morcelées aux bénéfices de l'habitat. Les superficies emblavées pour le maraîchage dans la région de Dakar sont passées de 617 ha en 2004 à 6,97 ha 2014, ce qui représente un recul de 610 ha en valeur absolue en dix ans. (A. Niang, 2016, p.27).

Ainsi, « Chaque jour que Dieu fait, les propriétaires des parcelles récupèrent leurs terres, pour vendre, pour construire ou pour d'autres fins, sans pour autant oublier l'État dans cette même logique avec des cas de déguerpissement à des utilités publiques »⁸².

Cette urbanisation sera accompagnée d'une forte spéculation foncière, de conflits et une fragilisation quotidienne du maraîchage dans la zone de Lendeng. Dans cette logique, « Les élites urbaines sénégalaises, administratives et commerçantes, ont commencé à acheter des terres en périphérie de Dakar (...). Cette dynamique des « jardins du dimanche » a explosé très rapidement » (M. Diagne, 1990, p.221).

Cette marchandisation des terres, qui peut parfois emprunter la forme d'un accaparement aujourd'hui, tend à s'intensifier avec l'expansion du front urbain et des projets étatiques ainsi qu'avec l'accélération des mutations de l'activité agricole. Source accrue de conflits, la marchandisation des terres est notamment rendue possible par un droit foncier confus (C. Camara, 2018, p.58).

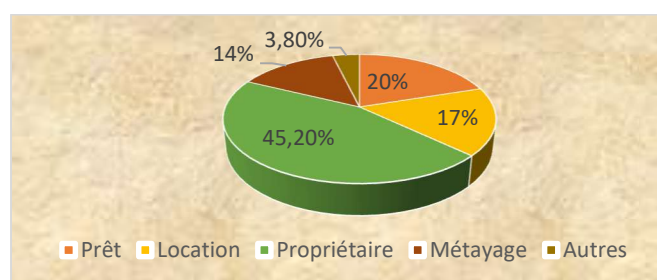
2.1.3. Insécurité foncière des petits exploitants familiaux

L'urbanisation du département de Rufisque a engendré une pression et une spéculation foncière grandissante, mettant de jour en jour l'agriculture périurbaine de cette zone dans une situation difficile. Il faut noter qu'en dehors du pôle urbain, cette localité a reçu une bonne partie des déguerpis de l'autoroute et des inondations, sans pour autant compter les coopératives d'habitats et les entreprises privées.

⁸¹ Entretien avec A. Ndiaye, un exploitant agricole de la zone de Lendeng, le 22 Février 2024

⁸² Entretien avec O. Mbeingue, un exploitant agricole de la zone de Lendeng, le 22 Février 2024

Graphique 2 : Types d'occupation du sol



Source : Enquête de terrain 2024

Près de 55% des maraichers de Lendeng ont des titres d'exploitation très précaires. De part et d'autre se succèdent prêt (20%), location (17%) et Métayage (14%), témoignant une fois de plus la non-maitrise du foncier par ces agriculteurs. Seuls 45,20% de cette population disposent de titres légaux et qui cachent souvent même des ambiguïtés (graphique 2).

Cette instabilité foncière est le verdict d'une urbanisation sans précédent du département de Rufisque et l'une des plaies saillantes du maraichage à Lendeng.

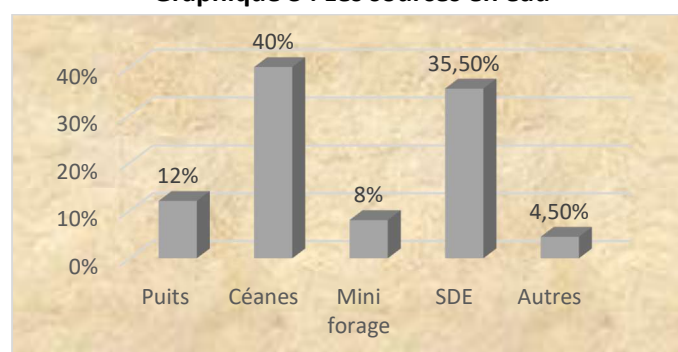
De ce fait, « Le caractère informel et/ou traditionnel des formes de tenure foncière accentue la précarité de la situation des agriculteurs puisqu'elle ne leur permet pas d'obtenir des crédits au niveau des institutions financières en mettant sous hypothèque ou sous garantie leur exploitation agricole » (A. Ba et N. N. Cantoreggi, 2018, p.9).

2.1.4. L'eau, entre indisponibilité et cherté

Les sources en eaux se caractérisent par leur hétérogénéité, avec une domination des *Céanes* (40%) grâce à une nappe phréatique affleurante et très sollicitée au niveau de la capitale. « L'alimentation la plus rependue est basée sur l'utilisation de la nappe phréatique peu profonde dans la région du fait de son appartenance à la grande zone agroécologique des Niayes » (A. Ba et N. Cantoreggi, 2018, p.6).

Cette nappe se retire progressivement durant la saison sèche, occasionnant des déficits en eaux et le recours à d'autres sources comme la SDE. On note une forte sollicitation de cette eau car alimentant une bonne partie de la capitale, avec une irrégularité significative par endroit et à un coût excessivement cher pour les maraichers. « L'eau coûte cher et constitue notre principale dépense. Chaque mois je paye presque 100 000 FCFA de facture à la SDE et la distribution de cette eau se caractérise par une grande perturbation. On peut rester des heures sans eau, car cette source alimente d'autres unités ainsi que les ménages »⁸³.

Graphique 3 : Les sources en eau



Source : Enquête de terrain 2024

⁸³ Entretien avec O.NIANG, maraicher à Lendeng, le 22 Février 2024

Ainsi, 40% des maraichers utilisent des puits traditionnels et tarissables (Céanes), contre 35,50% à la Sénégalaise Des Eaux (SDE), qui est un réseau très fragile et irrégulier, compte tenu de sa forte sollicitation (graphique 3). Il faut noter aussi l'utilisation des eaux usées traitées, (4,50%), fournies depuis 2012, grâce à un programme initié par la FAO ayant permis l'installation d'un réseau d'adduction allant des stations d'épuration aux zones de production (M. Souré et al, 2012, p.15).

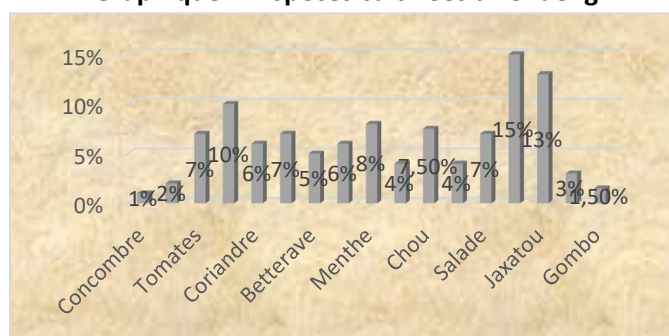
2.2. Lendeng, un îlot agricole et économique non négligeable pour les ménages dakarois

Malgré tous ces coups, Lendeng joue un rôle environnemental pointu et est l'un des poumons de la capitale. Il constitue un grenier à travers une diversité spéculative, un refuge économique non négligeable et une source d'intégration et de circuit pour beaucoup de masses.

2.2.1. Une diversité spéculative

Il faut noter que les contraintes foncières cachent des ambitions culturelles larges à travers des techniques et des variétés qui rythment les sols de Lendeng. Ces exploitants produisent près de 16 variétés de légumes toute l'année. Du fait de son caractère d'activité urbaine, le maraîchage à Dakar est dominé par des spéculations à cycle relativement court. Ces dernières se regroupent en deux catégories : les légumes à feuille (les plus cultivées) et les légumes à fruit.

Graphique 4: Espèces cultivées à Lendeng



Source : Enquête de terrain 2024

Cette diversité spéculative exhibe une prédominance de certaines variétés comme l'oignon (15%), le *Jaxatou* (13%) et la Laitue (10%), (graphique 4). Ce ciblage résulte d'un bon écoulement de ces produits, avec une valeur marchande satisfaisante, une bonne conservation et une bonne aptitude des sols. Centaines sont considérées comme une spécificité et une identification des lieux. « Nous assistons à une labélisation de la Laitue de Lendeng pour une bonne commercialisation d'ici peu de temps ».⁸⁴

Photo 1 : Aperçu sur quelques parcelles à Lendeng



Source : Enquête de terrain 2024

⁸⁴ P.C.SARR, formateur en leadership du projet MITSA au niveau de Lendeng.

La grande diversité des systèmes de culture (photo1), que l'on trouve dans les périmètres maraichers, si petits soient-ils, cache en réalité une stratégie visant à saisir toutes les occasions de vendre et à réduire les risques liés à une ou deux cultures, vu la fluctuation des cours. Sur une même planche (10 m²), des associations de chou et laitue, de chou et oignon, de laitue et oignon, de fraise et laitue, sont rencontrées. Le *nana* ordinaire et le *nana* menthe à caractère plus pérenne forment l'argent « *rag-rag* » (obtenu très rapidement) qui alimente en permanence le fonds de roulement (S. F Touré. et A.S Fall, 2001, p.23).

2.2.2. Un poids économique non négligeable

L'agriculture urbaine et périurbaine se développe en occupant une place incontournable dans l'approvisionnement alimentaire des villes (L. A Mougeot., 2000). Ainsi, la zone écogéographique des Niayes, particulièrement les périmètres maraichers de Lendeng jouent rôle économique et alimentaire incontournable. Beaucoup de familles y comptent pour subvenir à leurs besoins, les déplacés de la zone rurale et les migrants. « La population qui s'adonne à cette activité dans la zone agro-écologique des Niayes compte 18 686 personnes et produit 109 479 tonnes, ce qui représente une valeur de 11,8 milliards de francs CFA » (M. Konté et al, 1995, p.125).

Les revenus annuels générés cachent les contraintes que subissent ces maraichers. Du coup, Ce site génère un chiffre d'affaires global annuel de 1,6 milliard de FCFA soit plus de 4 millions de FCFA en moyenne par maraîcher, ce qui représente un revenu annuel moyen supérieur d'au moins 20% à celui des ouvriers travaillant dans des secteurs peu qualifiés, (TAPSA, 2021, p.15).

« Mon père travaillait ces terres et après j'ai pris la relève. On ne connaît que l'agriculture et on a que ces terres pour subvenir à nos besoins. On cultive pour s'alimenter mais aussi pour financer la scolarité de nos enfants, assurer les dépenses quotidiennes, se soigner quand on est malade. Le reste est injecté dans la terre pour entretenir cette activité »⁸⁵.

2.2.3. L'importance de la chaîne de valeur

La chaîne de valeur peut être définie comme étant un enchaînement des opérations depuis les intrants spécifiques à la production primaire et à travers les transformations du produit, la commercialisation jusqu'à la consommation finale. C'est aussi un dispositif institutionnel qui lie et coordonne l'ensemble des producteurs, industriels, prestataires de services, négociants et distributeurs d'un produit spécifique, modèle économique qui combine le choix d'un produit (final), des technologies appropriées avec l'organisation des acteurs et de leurs accès au marché (R. Kaplinsky et M. Morris, 2002, p.26).

Le maraichage de Lendeng orchestre beaucoup d'activités, avec l'interaction de beaucoup d'acteurs sur le site et en dehors de celui-ci, témoignant une fois de plus les forces qui gravitent autour de cette activité. Lendeng constitue un système très actif, avec la conjugaison de multiples efforts comme fournisseurs (usines et entreprise), producteurs (propriétaire, *sourgas*), transporteurs (Taxi-Clando, Charretiers, tricycles), vendeurs (*Bana-banas*, rabatteurs, étales, grandes surfaces...). Ainsi, « L'agriculture à Rufisque fait vivre 2/3 de la population de Dakar en produits maraichers. En dehors de l'équilibre environnementale, l'agriculture à Lendeng favorise l'autonomie des ménages et une intégration des migrants »⁸⁶.

« Je suis charretier issue de Fatick (127 km avec le site), je viens ici à Lendeng après chaque fin d'hivernage pour transporter des légumes, du site vers les marchés ou pour les clients et selon leur destination. Je pratique cette activité depuis plus d'une décennie et ça me permet de compléter les déficits de l'hivernage »⁸⁷.

⁸⁵ Entretien avec A.NING, maraicher à Lendeng, le 22 Février 2024

⁸⁶ F.B.SAMB, Secrétaire générale du conseil départemental de Rufisque

⁸⁷ Entretien avec O.TINE charretier originaire de Fatick (146km de Dakar), le 22 Février 2024.

« Je suis *bana-bana* et je suis de Mbambilor (6,6 km avec le site). Je viens ici presque chaque deux jours-pour chercher de légumes et revendre au niveau du marché central de Rufisque. J’y trouve mes comptes parce que ça me permet non seulement d’assurer mes dépenses quotidiennes, mais aussi mes activités de tontines (*natta*)»⁸⁸. « Je m’appelle A. Cissokho, je viens de la Gambie. J’ai fait plus de dix ans au Sénégal et je travaille comme *Sourga*. Je ne travaillais que la terre c’est pourquoi ici l’insertion a été facile. Nous travaillons presque toute l’année et c’est un secteur très rentable qui mérite d’être soutenu par l’État, les ONG ou les investisseurs »⁸⁹. Ces témoignages prouvent une chaîne de valeur nourrie et un système agricole efficace, englobant beaucoup d’acteurs et gage d’une économie agri-urbaine, rendant Lendeng « intouchable » malgré les menaces.

3. Discussion

L’urbanisation et l’agriculture ont toujours été antagonistes, car le développement de l’une entraîne l’atrophie de l’autre. Cette situation est beaucoup plus perceptible dans les grandes agglomérations où la persistance de cette activité revêt un grand paradoxe. La zone de Lendeng, l’un des greniers de la capitale ne cesse de recevoir les dérives de l’urbanisation de la capitale. Ces méfaits ont comme registre l’insécurité foncière grandissante, le manque d’eau et la réduction drastique des périmètres maraîchers. Malgré tout, Lendeng se plie sans pour autant se rompre, compte tenu de son rôle d’autosuffisance alimentaire pour la capitale, le nombre de personnes qu’il héberge, mais surtout le rôle économique non négligeable qu’il joue au niveau des secteurs d’activités et dans la zone.

Aujourd’hui, « les impacts économiques de l’AUP d’une part en termes de productions et d’autre part en termes de revenus financiers particulièrement dans les pays en voie de développement comme le Sénégal ne sont plus à démontrer » (M. Padilla, 2005, p.82). De ce fait, en dépit du caractère commercial de l’AUP, l’analyse des revenus issus du maraîchage ainsi que leurs impacts sur l’économie des ménages et ses implications en termes de sécurité alimentaire n’ont pas été traités spécifiquement dans cet article, contrairement à IAGU (2011), M. Gaye et S. Niang (2010). Par contre, les questions relatives aux effets de l’urbanisation comme l’insécurité foncière, le manque d’eau et la contribution économique à la satisfaction des besoins des ménages agri-urbains sont prises en charge. Et face à cette situation, Lendeng est en sursis et à ce rythme d’urbanisation de la capitale cette zone résistera jusqu’à quand ? En guise de perspective, il est nécessaire d’envisager un suivi des opérations de conversions foncières et du processus de reconversion des exploitants agricoles. Ce qui permettra au gouvernement et aux décideurs d’agir en pleine connaissance de cause et peut-être, de reconsidérer la priorité quasi exclusive donnée à l’urbanisation au détriment de l’agriculture.

Conclusion

Les périmètres maraîchers de Lendeng constituent une zone agricole périurbaine qui contribue à la sécurité alimentaire et économique du pays. Ce poumon vert, véritable îlot de fraîcheur, voit aujourd’hui son avenir menacé par l’urbanisation galopante de la ville, les difficultés liées à son approvisionnement en eau et une insécurité foncière grandissante. Certes l’avenir de Lendeng est celé, mais pour le moment il reste debout et dit oui aux besoins agro-alimentaires de la capitale tout en améliorant les revenus financiers des exploitants à travers une production sans rupture, diversifiée et très commerciale. L’agriculture périurbaine doit être promue dans les villes non seulement pour assurer l’équilibre écologique mais au-delà, soutenir les ménages à proximité. Il participe au développement de la zone, à l’insertion des jeunes, sans parler des femmes qui viennent acheter les produits, les revendeurs ainsi que les migrants venus de la sous-région.

⁸⁸ Entretien avec R. GUEYE, vendeuse de légumes (*bana-bana*), originaire de Mbambilor (15km de Rufisque).

⁸⁹ Entretien avec A. Cissokho, employé agricole (*Sourga*), originaire de la Gambie.

Malgré les urgences de l'urbanisation de la capitale à travers les politiques ou projets conjoncturels ou structurels (sites de recasement, pôles urbains, nouvelles attributions...), l'État doit gérer avec beaucoup de fermeté et de rigueur la zone de Lendeng. Et cette volonté doit se traduire par une sécurisation foncière des exploitants, une disponibilité de l'eau, la formation en transformation et conservation de leur production. Et compte tenu de sa position stratégique, Lendeng ne doit-il pas migrer vers une agriculture écologique et intelligente pour minimiser les risques sanitaires et environnementaux au niveau de la capitale ?

Références Bibliographiques

BA Abou et CANTOREGGI Nicola, 2018, « Agriculture urbaine et périurbaine (AUP) et économie des ménages agri-urbains à Dakar (Sénégal) », *International Journal of Environment, Agriculture and Biotechnology (IJEAB)*, Vol-3, Issue-1, 13 pages.

CAMARA Clémentine, 2018, *Quels futurs pour les territoires agricoles péri-urbains des régions de Dakar et de Thiès, menacés par la croissance urbaine, la mutation de l'activité agricole et la dégradation des ressources naturelles ? Regards diachronique et prospectif sur la zone sud des Niayes, Sénégal*, Mémoire, SUP agro/Montpellier, CIRAD, 112 pages.

DELVILLE Philippe Lavigne, 2024, Les transactions foncières et marches foncières ruraux et péri-urbains au Sénégal essai d'état des lieux, REGARDS SUR LE FONCIER, no18, IRD-UMR SENS / Pôle Foncier, p.10.

DIAGNE Mayacine, 1990, "Sur le phénomène des « jardins du dimanche » dans l'agglomération dakaroise", in Le Bris, É. et Giannitrapani, H., ed, *Maîtriser le développement urbain en Afrique subsaharienne*, Paris, Orstom, p. 219-226.

GAYE Malick et NIANG Seydou, 2010, « Manuel des bonnes pratiques d'utilisation saine des eaux usées dans l'agriculture urbaine », Dk, enda-rup, 126 p.

IAGU Diédhiou, 2011, *Le maraîchage urbain à Lendeng (Rufisque, Sénégal)*, Rapport d'étude, 73 p.

KAPLINSKY Raphael., MORRIS M, 2002, « A handbook for Value Chain Research », Brighton, Institute Studies, p.4.

KONTE M, KRIEGER R.I, BERNARD C.E et DINOFF T.M, 1995, « Zone agro-écologique des Niayes », ISRA technical report, p. 125.

MORGAN David L, 1996, « Groupe de réflexion », *Revue annuelle de sociologie*, 22, pp.129-152

MOUGEOT Jean Luc, 2000, « Autosuffisance alimentaire dans les villes : l'agriculture urbaine dans les pays du sud à l'ère de la mondialisation, In : Armer les villes contre la faim », CRDI, pp 11-26.

NIANG Alassane, 2016, *Croissance urbaine et enjeux fonciers dans le nord du département de Rufisque : cas des communes de Tivaouane-Peulh-Niague et Bambilor*, Mémoire master, ESEA ex ENEA – DESS.

OLIVIER DE SARDAN Jean Pierre, 1995, *La politique du terrain*, Enquête [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 10 juillet 2013, France. URL : <http://enquete.revues.org/263> PEDIDAS <http://www.pdidas.org/fr>; consulté le 15 octobre 2024.

SOURE M et al, 2012, *Rapport du Sénégal sur l'utilisation saine des eaux usées en agriculture*, État du Sénégal, 22 pages.

TAPSA, 2021, « Histoires sahéliennes », Episode 2 : Rufisque, AVI et CCFD-Terre Solidaire, 24 pages.

TINKER Irène, 1995, *L'agriculture urbaine nourrit déjà des villes* préface dans Axumite G. Egziabher, Diana Lee-Smith, Daniel G. Maxwell, Pyar Ali Memon, Luc J.A. Mougeot et Camillus J. Sawio, *Faire campagne en ville, l'agriculture urbaine en Afrique de l'Est*, Ottawa (Canada), CRDI, p. viii-xvi.

TOURE Safiéto Fall et FALL Abdou Salam, 2001, « Cités horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les grandes Niayes au Sénégal », Centre de Recherches pour le Développement International, Ottawa (Ontario), Canada K1G 3H9, 150 pages.